



MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

TRACFIN

www.economie.gouv.fr/tracfin

Paris, le 5 juillet 2019
N° 746

RAPPORT D'ACTIVITE 2018 DE TRACFIN

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme : nouvelle progression de l'activité de Tracfin en 2018

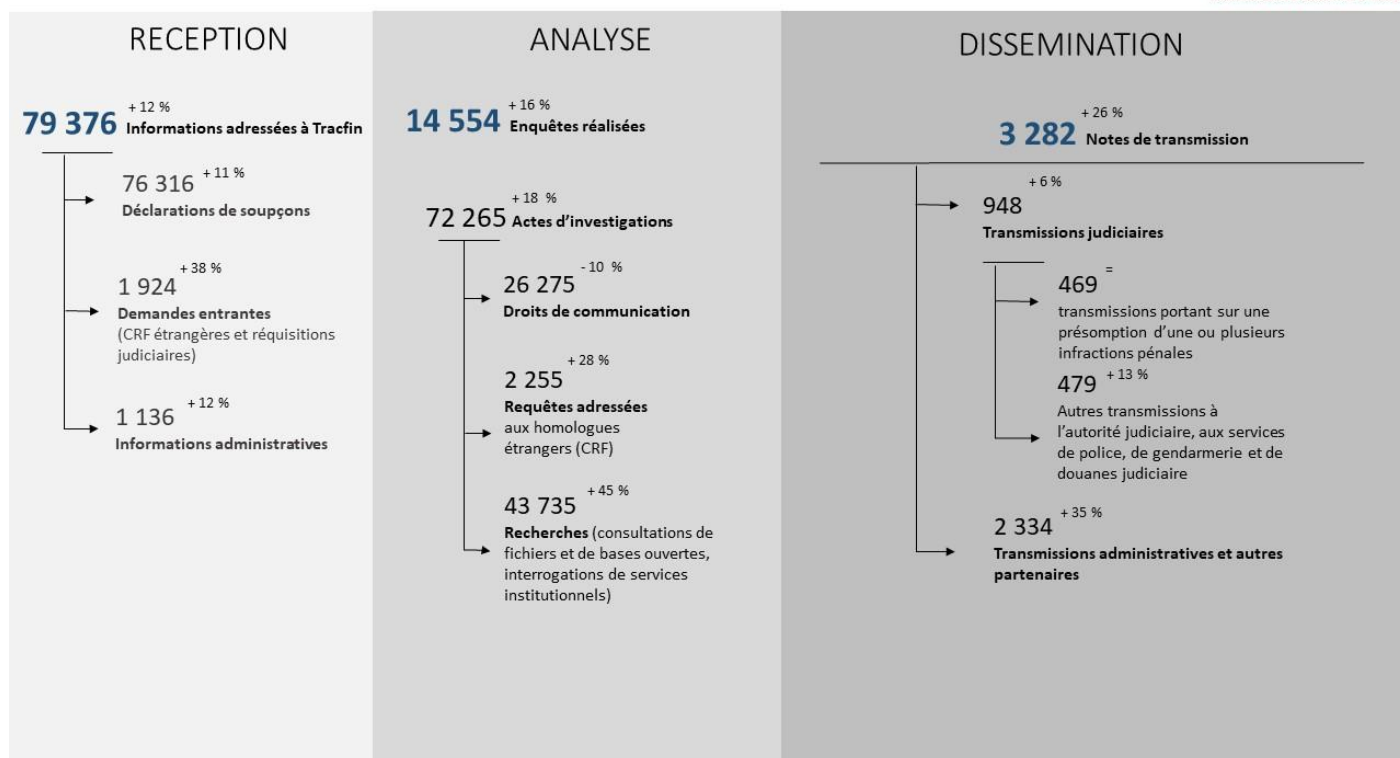
L'année 2018 constitue une nouvelle année de forte progression de l'activité de Tracfin, le service a reçu et analysé 79 376 informations (+12 % en 1 an et de 75 % en 3 ans). Cette progression d'activité est le fruit de la vigilance pérenne des professionnels assujettis au dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB/FT). En 2018, 96 % des informations reçues par Tracfin émanent des professionnels déclarants soit 76 316 déclarations de soupçon (+ 11 %).

La part des professionnels déclarants du secteur financier représente 94 % du nombre de déclarations de soupçon reçues en 2018. Au sein du secteur financier, les établissements de paiement se distinguent avec une hausse de 40 % du nombre de déclarations de soupçon transmises. On note également une plus grande implication des intermédiaires en financement participatif (+213 %) et en monnaies virtuelles (+54 %), même si les volumes déclaratifs restent faibles. Concernant les professionnels non financiers, les plus gros volumes déclaratifs sont toujours assurés par les notaires qui stabilisent leur participation (1 474 déclarations de soupçon, soit +5 %). Les professionnels de l'immobilier témoignent d'un réveil progressif (274 déclarations de soupçon, soit + 54%). En revanche, alors que le partenariat est profondément engagé, on note un recul significatif de la participation des experts-comptables (466 déclarations de soupçon, - 9 %) et des commissaires aux comptes (124 déclarations de soupçon, soit -18 %). Le constat reste préoccupant sur l'insuffisante participation au dispositif LCB/FT du secteur de l'art et des agents sportifs.

Tracfin a pour mission de recueillir, analyser et exploiter le renseignement financier. En 2018, le Service a réalisé 14 554 enquêtes (+16 %), issues d'informations reçues en

2018 ou antérieurement. Ces enquêtes ont débouché sur l'externalisation de 3 282 notes (+26 % en 1 an et +101 % en 3 ans), soit 948 notes à l'autorité judiciaire et 2 334 notes aux autres destinataires légaux dont l'administration fiscale (637 notes, +2 %), les organismes de protection sociale (263 notes, + 18 %) et les services de renseignement (1 105 notes, +80 %).

Activité au 31 décembre 2018



En matière de lutte contre le financement du terrorisme, Tracfin a adressé 1 038 notes à l'autorité judiciaire et aux services partenaires. Cela constitue une augmentation de 51 % par rapport à 2017.

A l'international, force est de constater l'explosion des demandes d'information en provenance des cellules de renseignement financier étrangères (+ 38 % en 2018), à mettre en parallèle avec l'augmentation du nombre de requêtes adressées par Tracfin à ses homologues étrangers (+28%), signe de l'importante amélioration de la coopération internationale.

L'évaluation de la France par le GAFI qui débutera fin 2019 doit conduire à encore améliorer la participation des professionnels à la lutte contre le blanchiment, les fraudes aux finances publiques et au financement du terrorisme tant sur les aspects quantitatifs que qualitatifs des déclarations de soupçon. Cette perspective définit la feuille de route prioritaire de l'action de Tracfin

« En 2018, Tracfin a pleinement démontré la valeur ajoutée du renseignement financier au service de lutte contre la fraude, en répondant aux besoins et aux sollicitations de l'ensemble de ses partenaires au sein de l'Etat comme des professionnels assujettis. Le renseignement est devenu une « arme de détection

massive » des activités terroristes et Tracfin a montré sa capacité de coopération au plan international comme national. » a déclaré Gérard Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes publics.

RAPPORT D'ACTIVITE 2018 DE TRACFIN : www.economie.gouv.fr/tracfin

Contact presse Tracfin : 01 57 53 27 88 / 06 17 16 47 85 – gaelle.lor@finances.gouv.fr

